

# Syctom

Enjeux et actualités du traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne

## magazine

### 03 actualités

#### ● Romainville : méthanisation en cours



#### ● Isséane : le futur centre dans les temps

### 04 ensemble

#### Gestion des DEEE : un démarrage rapide en Irlande

### à la une

## Transport alternatif à la route Une voie prioritaire

La politique volontariste en faveur des transports alternatifs à la route engagée depuis dix ans par le SYCTOM s'accélère. 17 000 camions ont ainsi été évités en 2005.



Les mâchefers issus du centre d'Ivry-Paris XIII (158 000 t/an) sont évacués par péniche depuis 1995.

«À chaque fois que cela est possible, nous utilisons le rail ou le fluvial.» François Dagnaud, Président du SYCTOM, résume ainsi l'engagement du syndicat pour développer les transports alternatifs à la route. Depuis dix ans, le syndicat met des dispositifs de substitution en place pour réduire les nuisances engendrées par le trafic routier, notamment en sortie de ses centres. Dès 1995, une nouvelle voie se dessine avec

le convoyage des mâchefers du centre d'Ivry-Paris XIII (158 000 t/an) jusqu'à Lagny via la Seine et la Marne.

La voie est ensuite tracée et les projets fleurissent. Des montages innovants et originaux passés entre le SYCTOM et ses partenaires (exploitants, filières de recyclage) ouvrent de nouvelles possibilités.

Comme en 2001, au centre de Saint-Ouen, où la proximité du rail permet ●●●

### 05 décryptage

#### Ivry- Paris XIII : innovations mécaniques pour la chaîne de tri

### 06 dossier

#### Budget 2006 : maîtrise des dépenses de fonctionnement



●●● L'utilisation d'une navette ferroviaire pour le transport quotidien des mâchefers vers la plateforme de Saint-Ouen-l'Aumône. Quatre ans plus tard, en 2005, la voie devient fluviale et prioritaire. Un nouveau bond en avant est effectué et, désormais, au-delà des mâchefers, c'est toute la palette de l'activité du syndicat qui est concernée par les transports alternatifs.

Saisissant les opportunités offertes par ses sites en bordure des voies navigables, le syndicat s'attache à les rendre plus accessibles au transport fluvial, afin de développer ce mode de transport plus respectueux de l'environnement.

Le centre de Saint-Denis, après un pré-tri sur place, évacue par la

Seine 70% des encombrants réceptionnés. Idem pour les gravats reçus dans les déchetteries de Saint-Denis et Ivry.

Du côté des centres de tri des collectes sélectives de Nanterre et Gennevilliers, ce sont les balles de journaux-magazines qui sont transportées par péniche jusque chez le papetier-repreneur, près de Rouen.

### Une réflexion cohérente et globale

Le SYCTOM pense également «transport alternatif» en amont de tous ses projets. D'ores et déjà, le syndicat a prévu pour la future unité de méthanisation à Romainville (voir article p. 3) de se raccorder à la voie ferrée et au canal de l'Ourcq, tous deux très proches. Autre exemple avec le futur centre Isséane, à Issy-les-Moulineaux : son emplacement a été retenu pour ses possibilités de raccordement aux réseaux fluvial et ferroviaire.

Ainsi, les mâchefers seront convoyés par la Seine jusqu'à leur lieu de valorisation. La logique de réduction des pollutions et

### Une progression accélérée des transports alternatifs à la route

• **1995 : 158 000 tonnes**  
(6 800 camions évités).

• **2005 : 380 000 tonnes**  
(17 000 camions évités).

• **Objectif 2010 : 830 000 tonnes**  
soit 60% de matériaux transportés par mode alternatif en sortie des centres du SYCTOM, contre 38% en 2005.

des nuisances s'impose également durant la phase de construction. Un auto-pont a été réalisé pour relier le chantier aux berges du fleuve. Il a permis d'évacuer près de 1,2 million de tonnes de terre par péniche, évitant ainsi le trafic de 56 000 camions ! Aujourd'hui, ce sont les équipements industriels qui sont acheminés par voie fluviale. Certains, comme les fours-chaudière, le sont depuis la Croatie.

### Sensibiliser les partenaires

Pour l'avenir, le SYCTOM veut également réduire le nombre de camions entrant dans ses centres. Ce qui suppose d'imaginer des solutions alternatives : afin, par exemple, d'organiser des lieux de regroupement pour les matériaux issus de la collecte sélective. Un

projet de ce type est à l'étude pour les objets encombrants sur le site de Tolbiac, à Paris.

Autre objectif du syndicat : inciter ses partenaires à rechercher la proximité de voies navigables pour leurs nouveaux sites, ou intégrer le critère du transport alternatif dans ses appels d'offres. Toujours dans cet esprit de partenariat, le SYCTOM est engagé avec une dizaine de partenaires\* privés et publics dans un projet de grande envergure portant sur le transport de papiers par automoteur fluvial entre l'Île-de-France et la région rouennaise.

\*UPM, ADEME, Conseils régionaux d'Île-de-France et de Haute-Normandie, Ports de Paris et de Rouen, Voies navigables de France, SCAT (Société coopérative des artisans du transport), Ministère des Transports.



Les fours-chaudière d'Isséane ont été acheminés par voie fluviale depuis la Croatie.

## baromètre

### Zoom sur... L'évolution des quantités de déchets traités par le SYCTOM entre 2001 et 2005

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, le SYCTOM s'intéresse à la répartition des tonnages par sources de collecte. Comment évolue cette répartition ? Exemple avec ces chiffres comparatifs entre 2001 et 2005.

# +63%\*

de collectes sélectives réceptionnées dans les centres de tri du SYCTOM. Cette augmentation s'explique par la hausse du nombre d'habitants-trieurs, due à la mise en place de la collecte sélective multimatériaux dans toutes les communes adhérentes et, notamment, dans l'ensemble des arrondissements de Paris depuis 2002.

\* Évolutions constatées sur un périmètre constant entre 2001 et 2005, constitué de 76 communes et de 5 050 461 habitants.

#### + 9%\* d'objets encombrants

La progression des tonnages d'objets encombrants en entrée de centres s'explique en grande partie par l'augmentation des collectes de dépôts sauvages issus, en majorité, d'activités professionnelles.

#### - 7%\* d'ordures ménagères

La baisse des quantités d'ordures ménagères en entrée de centres trouve une explication dans le développement des collectes sélectives mais aussi, de façon plus générale, dans une baisse de la consommation des ménages franciliens.